

Lucie Ferauge et Thomas Carmoy, médaillés à l'Euro U20.

LE GEFA :

Ses missions

Le GEFA fait partie de la LBFA. Il assure, entre autres, la formation continue des entraîneurs. Plus de 240 entraîneurs y adhèrent et son comité de gestion est élu par les membres. Le Directeur Technique et un administrateur complètent le comité. En 2019, le programme suivant a été mis en place :

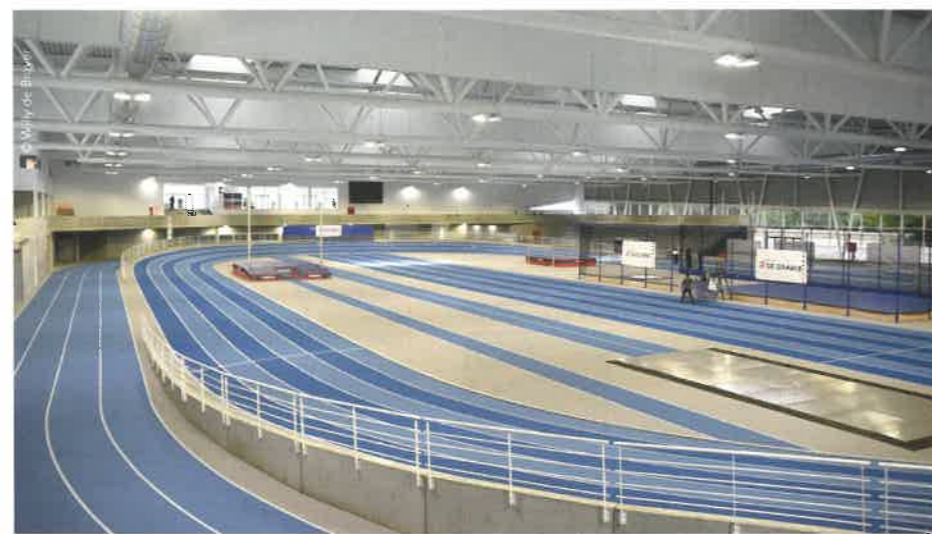
- Le lancer du poids, les fondamentaux techniques (E Lepeuple-France)
- Les bonds (Daniel Laigre-France)
- Les clés du succès (Roger Lespagnard, entraîneur de Nafissatou Thiam)
- Prévention et tendinopathie (Prof. J.F. Kaux)
- Le statut social et fiscal de l'entraîneur

2019, UNE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS

En effet, l'année écoulée a été riche en satisfactions, dont, entre autres, les excel-

Son palmarès

Championnats	Médaillés
CE indoor (Glasgow)	Relais 4x400 m masculin (composé de 5 athlètes LBFA) : médaille d'or Cynthia Bolingo Mbongo : médaille d'argent sur 400 m
Mondiaux de Relais (Yokohama)	Relais 4x400 m masculin (composé de 4 athlètes LBFA) : médaille de bronze Nafissatou Thiam : médaille d'argent à l'heptathlon
CM (Doha)	Relais 4x400 m masculin (composé de 5 athlètes LBFA) : médaille de bronze
CE U23 (Gävle)	Elise Vanderelst : médaille d'argent sur 1 500 m Le relais 4 x 100 m masculin (composé de 4 athlètes de la LBFA) : médaille de bronze
CE U20 (Boras)	Thomas Carmoy : Champion au saut en hauteur Lucie Ferauge : médaille de bronze sur 200 m
EYOF (Baku)	Liefde Schoemaker : médaille d'argent sur 400 m
CE Cross-country (Lisbonne)	L'équipe masculine : médaille d'argent



lents résultats aux différents championnats internationaux.

ENFIN UNE PISTE COUVERTE DE 200 M

Outre ces résultats, cette année a été marquée par l'inauguration du Centre de Haut Niveau de Louvain-la-Neuve, le 17 mai 2019. Les athlètes francophones, leurs entraîneurs, ainsi que la Direction Tech-

nique de la LBFA, bénéficient dorénavant de magnifiques infrastructures qui, en plus du fait de favoriser la progression de nos athlètes, représentent une très belle vitrine de l'athlétisme francophone en général. En plus de l'anneau de 200 m l'infrastructure comprend une piste de 250 m, une ligne droite de 130 m et une cage à lancer le disque et le javelot.

UN PROJET DE VIE POUR LES ATHLÈTES

Extrait des textes d'Etienne Drion et Philippe Halleux, responsables du service Projet de vie du Ministère des Sports l'ADEPS.

Si la création du Centre de haut niveau de Louvain-la-Neuve est un nouvel atout énorme pour la LBFA, le concept "Projet de vie", mis sur pied par l'Administration générale du Sport (ADEPS) il y a de cela 10 ans, a favorisé l'éclosion, la progression et l'accès au plus niveau pour bon nombre d'athlètes qui ont bénéficié ou bénéficient encore, à l'heure actuelle, d'un statut auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (partie francophone de la Belgique).

UN CONSTAT DE DÉPART, LES ATHLÈTES NE SONT PAS DES KLEENEX

C'est en 2009 que le Ministère des sports (l'ADEPS) a lancé la Cellule Ariane, faisant référence au fil que doit suivre le sportif pour s'en sortir dans le monde de l'enseignement, de la formation ou de l'emploi. Initialement, cette cellule permettait aux sportifs de haut niveau, sous contrat de travail avec la Fédération Wallonie-Bruxelles (partie francophone de la Belgique), de suivre une formation continue car rien n'était prévu pour eux. Après leur carrière et d'éventuelles médailles, rien ! Pour les autres sportifs, rien !

EN 10 ANS, DES PAS DE GÉANT

Rebaptisé en 2011 "Projet de vie", le service a révolutionné cette approche en s'appuyant sur le cadre européen en matière de double carrière qui est une notion qui concerne maintenant tous les sportifs reconnus par leur fédération comme Sportif de Haut Niveau, Espoir Sportif, partenaire d'entraînement et arbitre international.

17 ATHLÈTES SOUS CONTRAT EN 2020

La plupart des Sportifs de haut niveau et quelques Espoirs sportifs bénéficient d'un contrat pour l'année 2020. Ils perçoivent une rémunération de fonctionnaire en fonction de leur diplôme. Sans souci financier, ils peuvent ainsi s'entraîner sereinement et en même temps, pour ceux qui le souhaitent, poursuivre des études supérieures. Au total, 17 athlètes de la LBFA bénéficient de ce statut.

Des ponts ont été créés entre l'enseignement et le Ministère des sports avec des aménagements spécifiques, depuis octobre 2011, tels que :

Au niveau de l'enseignement secondaire (12 à 18 ans), au total des fédérations sportives, 1249 jeunes sportifs sous statut sont identifiés. Ils reçoivent tous un Carnet d'Entraînement et de Liaison et bénéficient :



La championne olympique Nafissatou Thiam, a reçu l'aide du "Projet de vie" pour concilier sa carrière sportive et ses études

- De 30 demi-journées d'absences justifiées, voire plus ;
- De la dispense du cours d'éducation physique au profit de l'entraînement ;
- Du remplacement des options dans le deuxième et troisième degrés (jusqu'à 8 périodes par semaine) par des périodes dédiées à l'entraînement.

Au niveau de l'enseignement supérieur, le sportif reconnu peut maintenant bénéficier d'étalement d'études, de prolongation de session, d'aménagement de travaux pratiques ou d'examen.

La fédération universitaire et le service "Projet de vie" ont mis en place une cellule d'accompagnement des sportifs de haut niveau dans l'Enseignement supérieur. La volonté est d'être attentif aux besoins spécifiques des sportifs de haut niveau, de favoriser et d'harmoniser leur suivi dans le cadre de leur double parcours. Actuellement, le réseau couvre 23 implantations (8 Universités et 15 Hautes Ecoles).

Les services proposés aux sportifs sont les suivants : allègement d'études, absences justifiées aux cours, aux TP, adaptation des horaires, accompagnement (tutorat), accompagnement du service d'aide à la réussite, plateforme e-learning, accès aux infrastructures sportives, aide au logement, aide financière autre que l'aide sociale classique, accompagnements médical, psychologique et diététique.

D'autres sportifs reconnus suivent des formations aménagées spécifiquement pour eux. Ils bénéficient d'accords avec l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi.

D'autre part, l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises est un organisme d'intérêt public, subventionné par la Wallonie, qui vient également en soutien aux sportifs.

Trois ou quatre jours par semaine, il est possible d'apprendre un métier en se formant sur le terrain au sein d'une entreprise agréée. De plus, des cours généraux, techniques, théoriques et pratiques sont dispensés par des formateurs professionnels en activité dans le métier qu'ils transmettent.

Le sportif peut bénéficier :

- De formations continues pour développer des compétences transversales ;
- Du remboursement de l'inscription à la formation des entraîneurs, après réussite ;
- Du remboursement des frais liés à leurs formations ;
- Des conseils d'orientation individualisés.
- Un suivi pendant deux ans après la carrière.

UN ABOUTISSEMENT EXEMPLAIRE

Nafissatou Thiam en est le parfait exemple. Elle a su concilier avec brio une carrière sportive au plus haut niveau et un cursus universitaire.

Le vendredi 22 novembre 2019, Nafissatou Thiam, diplômée en géographie de l'Université de Liège, championne Olympique, championne d'Europe, vice-championne du Monde en heptathlon durant ses études, donnait une conférence de presse avec la Ministre des sports sur le "Projet de vie" et son importance capitale dans sa réussite sportive.